



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

RB

P.V. AEDCI 39

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 4 mai 2018

Ordre du jour :

Entrevue avec Madame Rosine Sori-Coulibaly, Ministre des Finances, de l'Economie et du Développement du Burkina Faso, accompagnée d'une délégation, dans le cadre de la 10e Commission de Partenariat avec le Burkina Faso

*

Présents : M. Marc Angel, Mme Cécile Hemmen, M. Fernand Kartheiser, Mme Viviane Loschetter

M. Marcel Oberweis, remplaçant de M. Claude Wiseler

Mme Rosine Sori-Coulibaly, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

S. E. Mme Jacqueline Marie Zaba-Nikiema, Ambassadeur du Burkina Faso au Grand-Duché de Luxembourg

M. Mambila Banse, Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso au Grand-Duché de Luxembourg

M. Abdoulaye Ouedraogo, Directeur de Cabinet du Ministre du Développement de l'Economie numérique et des Postes

M. Ambroise Kafando, Directeur général de la Coopération au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

M. Adama Badolo, Directeur général des Impôts

M. Dié Sandou, Directeur général de l'Agence nationale de la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication

Mme Issa Sawadogo, Directeur général des Etudes et des Statistiques sectorielles du Ministère des Ressources animales et halieutiques

M. Amidou Ouedraogo, Directeur de la Coopération bilatérale

M. Jean-Claude Bakyono, Chef de Service Europe, Océanie, Caraïbe au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération

Mme Apolline Legma-Toe, Chef de Service de la Réglementation du Transport aérien

M. Armand Oudraogo, Chef de Service de la Coopération au Ministère de l'Education nationale

M. Josué Toe, Chargé des Infrastructures de Communication à l'Agence nationale de la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication

S. E. Mme Nicole Bintner, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg pour le Burkina Faso

M. Manuel Tonnar, Directeur de la Coopération au développement et de l'action humanitaire

Mme Sarah Brock, Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Marc Baum, observateur délégué

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

Entrevue avec Madame Rosine Sori-Coulibaly, Ministre des Finances, de l'Economie et du Développement du Burkina Faso, accompagnée d'une délégation, dans le cadre de la 10e Commission de Partenariat avec le Burkina Faso

Présentation par Mme Rosine Sori-Coulibaly

Madame la Ministre remercie le Grand-Duché de Luxembourg pour ses efforts considérables dans le cadre du partenariat avec le Burkina Faso et en ce qui concerne la coopération au développement en général.

Le gouvernement burkinabé, issu des élections ayant suivi la crise politique des années 2014-2015, s'engage fortement pour le maintien de la démocratie. Un plan national de développement économique et social 2016 – 2020 a été élaboré. Les principaux objectifs en sont :

- La bonne gouvernance (politique, affaires publiques, décentralisation, développement participatif).
- L'identification des secteurs portant une croissance durable et créatrice d'emplois. Actuellement, 40% de la population vit sous le seuil de la pauvreté.
- L'accès aux infrastructures et à l'énergie.
- Le développement de l'agriculture, des petites et moyennes entreprises, ainsi que des technologies de l'information et de la communication.
- L'accès à l'éducation et à la santé.

Le gouvernement a instauré un comité de planification permettant la coordination des actions et le dialogue sur les priorités. 14 secteurs de planification ont été identifiés. Le 14 mars dernier, un programme économique a été signé avec le Fonds monétaire international (FMI).

Au plan régional, le Burkina Faso est membre de l'Union africaine, de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (OEMOA).

Malgré la situation sociale précaire et les crises au Mali et au Niger qui ont des conséquences sécuritaires pour le Burkina Faso, le pays avait une croissance de 5,9% du PIB en 2016, de 7,5 % en 2017 et des résultats s'annonçant similairement pour 2018. Après les années de crise, le Burkina Faso s'est donc restructuré rapidement.

Un des buts majeurs du gouvernement est de consolider la démocratie. L'année prochaine, un référendum sur la nouvelle Constitution sera organisé. Le but en est de « verrouiller » certains articles pour empêcher leur modification. Ces articles concernent l'alternance au pouvoir, la durée des mandats et le droit de vote aux étrangers. La peine de mort, jamais appliquée, est abolie. Des élections législatives et présidentielles sont prévues en 2020.

Le gouvernement burkinabé a mis en place un Conseil de dialogue social et un Conseil chargé du dialogue politique de réconciliation et du dédommagement des victimes. La rationalisation des dépenses publiques est poursuivie, le déficit budgétaire creusé en 2017 pour la défense contre le terrorisme se chiffrant à 7 %. Rétablir l'équilibre des finances est un but primordial. Une autre faiblesse est le poids de l'administration publique. Le ratio, se situant actuellement à 45%, devra être porté à 35%.

L'économie du Burkina Faso se base sur l'agriculture et l'exploitation des mines. La transformation du secteur de l'agriculture est un but important, car il représente 80 % de la population active. Il importe de créer des emplois pour les jeunes par le biais d'une transformation économique.

Le Burkina Faso entend financer son développement à 64% au moins avec des ressources propres, Or, comme la crise et le terrorisme ont imposé d'importantes dépenses, le pays doit encore traverser une phase transitoire pour arriver à cet objectif. Suite à une mauvaise récolte, de nombreuses personnes ont besoin d'aide humanitaire. S'y ajoute la situation difficile des réfugiés et déplacés internes. Ainsi, le Burkina Faso doit faire appel à la solidarité internationale.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

L'eau et l'énergie sont les facteurs essentiels pour le développement local. Le plan national de développement économique et social prévoit de garantir l'accès à l'eau dans un rayon de 2 à 5 kilomètres pour toute la population d'ici 2020. Le programme d'appui aux entités locales permet de réaliser ce but. En ce qui concerne l'énergie, le passage d'une capacité de 300 MW en 2015 à 1000 MW en 2020 est prévu. L'effort sera mis en premier lieu sur l'énergie solaire.

Le Burkina Faso n'a pas de relation de coopération avec la Chine continentale. Des entreprises s'installent à titre privé, sans intervention du gouvernement. Il est de la responsabilité du secteur privé d'éviter de créer de nouvelles dépendances. Une coopération avec le Taïwan se fait dans le respect du cadre fixé.

En matière d'égalité des chances, il est prévu d'introduire un système de quotas aux élections législatives basé sur des listes « zébrées » (alternance entre femmes et hommes). Par ailleurs, le gouvernement cherche à garantir l'accès des femmes aux crédits de la microfinance. Le budget 2019 sera sensible au genre. A l'instar d'autres pays, le Burkina Faso entend installer un système « gender tracker » permettant d'évaluer l'effet de toute initiative sur la question du genre.

La société civile burkinabé est critique envers les Accords de partenariat (APE) avec l'Union européenne. Dû à des différences de développement économique, l'accès aux marchés européens n'est pas garanti de la même façon pour le Burkina Faso que l'accès aux marchés des pays africains pour les entreprises européennes qui peuvent répondre beaucoup mieux aux opportunités créées par les APE. Les échanges économiques dans le cadre des APE restent donc inégaux. L'application des APE n'est pas encore effectif pour tous les pays,

certaines pays africains l'ayant refusé. Au sein de la CEDEAO, la création d'une plateforme régionale est discutée. A partir d'août 2018, la question sur l'avenir des accords conclus dans le cadre de l'ACP sera discutée et toutes les questions concernant les APE y seront abordées.

Luxembourg, le 22 mai 2018

La Secrétaire-Administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la Coopération et de
l'Immigration,
Marc Angel